

Accueil / Economie

Emporté par la crise Chauffeurs de bus : en bout de sous-traitance, salaires au rabais ou renvoyés

Article réservé aux abonnés

En Haute-Savoie, un conducteur de cars, représentant du personnel de sa société, sous-traitante de Flixbus, a été licencié début janvier. Il dénonce la liquidation judiciaire de l'entreprise, des mauvais calculs du chômage partiel et se dit victime de harcèlement syndical.



Gare routière de Paris-Bercy, le 9 août 2018. (Denis Allard/Photo Denis Allard pour Libération)

par Tom Masson

publié le 3 juillet 2021 à 16h01

Les deux opérateurs Flixbus et Blablacar n'ont ni leur propre flotte de bus, ni des conducteurs à payer. Tout est confié à des sociétés d'autocars, partout en France. En Haute-Savoie, une entreprise sous-traitante et partenaire de Flixbus est aujourd'hui attaquée par un ancien de ses chauffeurs. Abdelhamid Fertas, 46 ans, était le représentant du personnel de la société d'autocars France Ligne Express. Il s'est fait licencier en janvier, comme tous ses autres collègues, après avoir été informé de la liquidation judiciaire de l'entreprise. Problème, selon le syndicaliste, le gérant, Thierry Janeriat, aurait gardé les mêmes cars, repris la même DRH et une partie des lignes, en déplaçant l'activité sur une autre entreprise de son groupe, Autocars Pays de Savoie. Certains anciens salariés licenciés de France Ligne Express auraient même, dit-il, été rappelés, contre des salaires et des primes au rabais.

Abdelhamid Fertas, en revanche, n'a jamais été rappelé. Au chômage depuis janvier, il conteste son licenciement et a décidé d'attaquer son ancien employeur devant le conseil des prud'hommes. Pour Khalid Oughzif, secrétaire fédéral en charge du transport routier de voyageurs à Force Ouvrière (FO), l'entreprise qui a pu bénéficier d'aides de l'Etat, n'avait aucune raison de demander sa liquidation judiciaire. *«Le patron de cette société a fait les choses très rapidement. Il a justifié une baisse d'activité sur trois mois devant le tribunal de commerce. Mais toutes les sociétés n'ont pas opéré comme cela ! Cette liquidation semble volontaire et à peine caché»*, note le représentant syndical. Selon lui, l'inspection du travail n'a même pas eu le temps de mener son enquête.

«Discrimination syndicale»

«Le gérant a justifié cette liquidation en expliquant que Flixbus, le seul client de l'entreprise, avait décidé de réduire son contrat de partenariat. Non seulement rien ne le prouve, mais, pour nous, traiter avec un seul client, c'est aussi un choix économique qui traduit une mauvaise gestion», affirme Laure Jacquemet, l'une des avocates qui représente Abdelhamid Fertas. Elle pointe aussi *«une discrimination syndicale»* antérieure. *«Après des demandes répétées de Monsieur Fertas, qui pointaient des irrégularités et l'irrespect de la convention collective, entre autres, la situation s'est dégradée»*, précise-t-elle.

Arrivée en 2018 dans l'entreprise, dans laquelle il se sentait *«heureux»*, Abdelhamid Fertas devient représentant du personnel en 2019. *«Il y avait des injustices. Au niveau des salaires mais aussi parce que le patron mettait en danger ses salariés. Ils les faisaient sur-conduire»*, explique-t-il. Peu après son élection, les rapports entre le chauffeur de bus et sa direction se tendent. Le syndicaliste parle de *«harcèlement»* : *«L'employeur a essayé de liguer les autres conducteurs contre moi.»*

Chômage partiel mal calculé

Quand la crise sanitaire arrive, elle vient stopper la plupart des activités de l'entreprise savoyarde. Les chauffeurs sont mis au chômage partiel, avec un système de rotation pour assurer le peu de trajets maintenus. Mais Abdelhamid Fertas n'a jamais été concerné par le dispositif. Il affirme par ailleurs que l'entreprise n'a pas rémunéré ses salariés au juste niveau du chômage partiel. Son avocate abonde : *«Le calcul a été minoré. Des heures indemnitaires n'ont pas été correctement payées. Et des heures supplémentaires sont restées impayées.»* Abdelhamid Fertas explique qu'il touchait 1 200 euros mensuels au chômage partiel, pour un salaire habituel de 2 200 euros environ. Au total, il réclame plus de 140 000 euros en compensation aux Prud'hommes. Contacté par Libération, le groupe Autocars Pays de Savoie n'a pas souhaité réagir.

A lire aussi

Avant 2022, pas de baisse de régime pour les réformes d'Emmanuel Macron

Economie 29 juin 2021 [abonnés](#)

Selon Khalid Oughzif, secrétaire fédéral FO, le cas est loin d'être isolé. D'autres affaires similaires portant sur des mauvais calculs de chômage partiel seraient en cours devant les juges prud'homaux. *«Le dialogue social est de plus en plus difficile dans le secteur et les pressions sur les élus fréquentes»*, regrette-t-il. Du côté de Flixbus, on assure ne pas être au courant des accusations portées contre Autocars Pays de Savoie. Mais on reconnaît que le groupe a un contrat de sous-traitance avec Flixbus, pour la gestion de la ligne Bordeaux-Grenoble. Ce même trajet que gérait France Ligne Express, avant sa liquidation judiciaire.

DANS LA MÊME RUBRIQUE



«Gang des profiteurs» : opération d'Attrac à la Samaritaine et au siège de LVMH

3 juil. 2021

Impôt mondial : «Cela nécessitera un conflit ouvert avec les pays qui ne jouent pas le jeu»

Economie 3 juil. 2021 [abonnés](#)

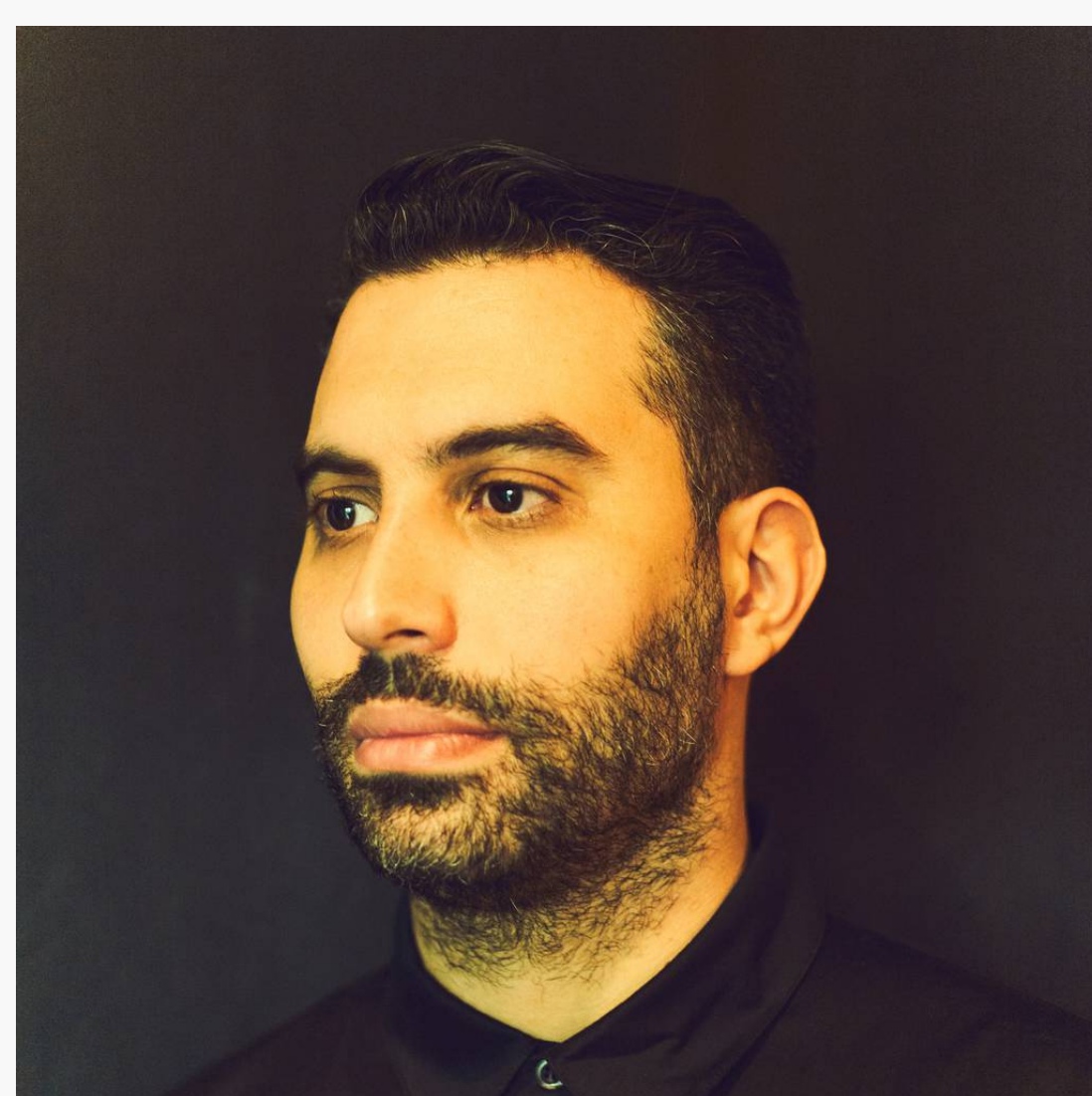
Les emplois d'avenir, c'est du passé et c'est dommage pour la jeunesse

Economie 3 juil. 2021 [abonnés](#)

Les applications de rencontre n'ont pas le sens de l'orientation

Société 3 juil. 2021 [abonnés](#)

LE PORTRAIT DU JOUR



Mehdi Abdelhedi, foot champagne

3 juil. 2021 [abonnés](#)



© Libé 2021

Rubriques

- Politique
- International
- CheckNews
- Culture
- Idées et Débats
- Société
- Environnement
- Economie
- Lifestyle
- Portraits
- Sports
- Sciences
- Plus
- Forums
- Archives

Services

- S'abonner
- Les Unes
- La boutique
- Contactez-nous
- Donnez-nous votre avis
- Foire aux questions

Conditions générales

- Mentions légales
- Charte éthique
- CGVU
- Protection des données personnelles
- Gestion des cookies
- Licence

Où lire Libé?

- Lire le journal
- Les newsletters
- Application sur Android
- Application sur iPhone / iPad



[Paramétrer mes cookies](#)